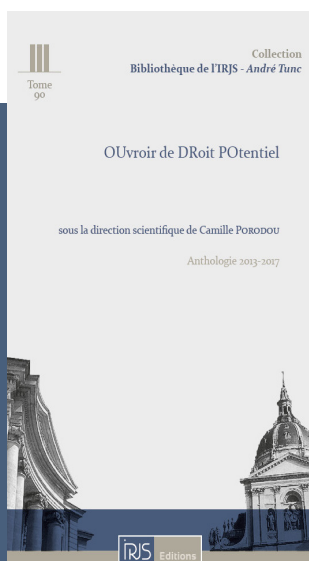


NOUVEAUTÉ



Collection Bibliothèque André Tunc

OUVROIR DE DROIT POTENTIEL

Anthologie 2013-2017

Camille PORODOU (sous la direction scientifique de)

ISBN / 978-2-919211-77-7

Prix TTC : 23 euros (137 pages)

Tome
90

Qu'est-ce que l'Oudropo,, ? L'idée de créer un Oudropo sur le modèle de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle qui existe depuis 1960) est venue après quelques mois d'existence d'un séminaire doctoral de théorie du droit regroupant chaque année une quinzaine d'étudiants. Il s'agit donc d'un OuXpo (un ouvroir potentiel d'une discipline X, il existe des ouvroirs en matière de musique, de cinéma, d'architecture, etc.). C'est en septembre 2013 que l'on peut situer la naissance de l'Oudropo,, (Openpolaw en anglais) ainsi que celle du site internet éponyme (Oudropo.com). Le Manifeste rédigé en 2014 dispose à l'article 2 : « À l'aide d'une contrainte librement choisie, il sera créé du droit : norme, acte, lien, prérogative ou personne juridique ». L'Oudropo,, est donc un espace d'inventivité juridique et de théorie du droit. Il s'agit bien de générer du droit à l'aide de contraintes que les membres se fixent à eux-mêmes.

L'Oudropo,, se déploie, sous l'égide bienveillante de Camille Porodou, selon deux axes de créativité, un axe interprétatif et un axe compositionnel. Il ne s'agit pas ici de créer du droit opérationnel, le légiste est là pour cela. Il s'agit plutôt de produire du droit potentiel, disponible pour toute personne qui voudra s'en emparer. Comme dans le théâtre ou la musique, il convient d'opérer alors, une distinction entre l'interprétation et la composition.

À quoi tout cela sert-il ? En dehors de retombées théoriques relativement imprévisibles, le grand apport de la démarche oudropienne est pédagogique. Elle permet, en effet, une respiration et donne par là même aux étudiants la possibilité de desserrer quelque peu le carcan positiviste (dont nul ne nie le caractère structurant mais qui poussé à l'extrême conduit à un certain dessèchement de la pensée). Bien plus, la démarche a montré qu'elle offre des méthodes permettant de sortir d'un blocage dans une recherche en droit.

Sur un plan plus politique, l'approche oudropienne porte un discours sur la créativité en droit qui nous paraît pour l'heure monopolisé par certains praticiens de la discipline imprégnés, plus ou moins consciemment de « pensée » managériale. Comme si par exemple, l'optimisation fiscale (doux euphémisme pour parler du contournement de l'impôt et de la solidarité sociale) devait être le modèle de la créativité juridique.

La méthode oudropienne permet enfin de répondre au thème émergent de la justice prédictive, celle-là même qui se couvre des oripeaux du modernisme et des opportunités du big-data pour prédire les chances de succès d'un procès. Nous avons la faiblesse de préférer le droit potentiel au carcan des algorithmes.

EN
VENTESUR LE SITE INTERNET
irjs.univ-paris.1/irjs-editions
Paiement en ligne sécuriséEN RETOURNANT
LE BON COMMANDE
(voir à la fin du document)AUPRÈS DE VOTRE
LIBRAIRE HABITUEL